

Communiqué de presse
Lundi 15 juillet 2024

Renouvellement de la convention de partenariat entre l'Opco des Entreprises de Proximité et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Hauts-de-France

L'Opérateur de compétences des Entreprises de Proximité (Opco EP) représenté par Abdel Hakim HACHEMI, et Philippe GUILBERT, respectivement Président et Vice-Président de la Commission paritaire régionale en Hauts-de-France et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Hauts-de-France représentée par Laurent RIGAUD, Président, ont signé lundi 8 juillet le renouvellement de la convention de partenariat visant à mettre en place une politique volontariste autour des grands enjeux de l'alternance, des compétences et des mutations.

A travers cette convention, l'Opco EP et CMA Hauts-de-France réaffirment ainsi trois principaux axes de coopération.

1^{er} axe : poursuivre le développement de l'alternance, notamment de l'apprentissage

Opco EP participe activement au développement quantitatif et qualitatif de l'alternance et la nouvelle convention **réaffirme l'objectif principal de mener des actions communes dans la perspective de maintenir et de développer un appareil de formation performant, et d'accompagner l'innovation pédagogique**. Quelques exemples de collaboration qui peuvent être portés au bilan de la précédente convention :

- Promotion d'événements commun des deux réseaux de proximité : organisation d'événements pour promouvoir les métiers et l'alternance, mobiliser les outils pour favoriser la signature de contrat (Hub de l'alternance, CMAChance...)
- Accompagnement de publics spécifiques et sécurisation du parcours des alternants : formation des maîtres d'apprentissage, prise en compte du handicap...
- Soutien au développement de la mobilité internationale des apprentis
- Participation au consortium d'organismes dans le cadre du dispositif prépa-apprentissage

2^{ème} axe : favoriser la montée en qualification, le développement des compétences par l'accès à la formation des salariés des entreprises artisanales

Les nombreux événements territoriaux organisés par la CMA Hauts-de-France sont d'autant d'occasions pour les conseillers Opco EP d'informer les artisans, les jeunes apprentis ou salariés de la palette de dispositifs existant pour se former et faire évoluer leurs compétences.

Des rencontres de proximité en commun seront également développées, webinaires, petits déjeuners de la formation...à destination des entreprises et artisans afin de faire des points d'actualité sur l'offre de services « Emploi-Formation-Compétences » proposée par les deux partenaires et favoriser ainsi l'accès à la formation d'un plus grand nombre de salariés

3^{ème} axe : accompagner les entreprises artisanales confrontées aux mutations économiques, technologiques, environnementales et sociales

Cette coopération s'est par exemple traduite en juin 2023 par la co-organisation d'une manifestation d'envergure régionale « **Les assises de la transition écologique de l'économie de proximité** » dans les nouveaux locaux de la CMA à Arras. Une manifestation à laquelle près de 150 personnes : institutionnels, (État, Région, ADEME, ...) professionnels de la formation, entreprises et fédérations professionnelles ont apporté leur éclairage sur ces enjeux stratégiques et affirmer des perspectives communes.

Le renouvellement de la convention confirme cette même volonté d'offrir un panel de solutions pratiques, comme des formations clés en main ou des aides aux diagnostics, aux TPE, artisans et leurs salariés pour **exercer leur métier dans un contexte prenant en compte le développement durable ainsi que les mutations économiques, écologiques, technologiques et sociales.**

À propos de l'Opco des Entreprises de proximité

L'Opérateur de Compétences des Entreprises de Proximité (Opco EP) est l'un des principaux acteurs de l'écosystème de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Il accompagne au quotidien plus de 434 600 TPE-PME du champ de l'artisanat, des services de proximité, du cadre de vie et des professions libérales (54 branches professionnelles et l'interprofession) pour faire grandir les compétences de leurs 2,4 millions de salariés.

S'appuyant sur son maillage territorial (95 implantations en métropole et en Outre-mer), l'Opco EP agit au plus près des bassins d'activité pour répondre aux besoins et aux préoccupations des entreprises de proximité à chaque étape de leur croissance, à chaque défi lié aux transitions, en s'appuyant sur le capital humain.

Ses actions se matérialisent par la gestion des ressources financières de la formation et de l'alternance, le déploiement d'un accompagnement humain sur-mesure en matière de ressources humaines et de RSE, la promotion de l'alternance et la création de certifications professionnelles.

Éclaireur sur les mutations de l'emploi, l'Opco EP conduit également une mission d'observation afin de permettre aux branches, aux entreprises et aux salariés d'anticiper les transformations à venir.

L'Opco EP est né de l'accord constitutif interprofessionnel signé par la CPME, l'U2P et 5 confédérations syndicales de salariés, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO en 2020.

opcoep.fr

Présidente : Aline Mougenot

Vice-présidente : Céline Schwebel

Directeur général : Arnaud Muret

Contacts presse

- Agence Proches, Mélanie Farge, Directrice de clientèle : 07 63 13 42 10 - opcoep@agenceproches.com
- Manon Daffara, Responsable de la communication corporate : 06 29 44 30 69 - manon.daffara@opcoep.fr

À propos de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Hauts-de-France

Dirigée par des élus de terrain, tous artisans, la CMA Hauts-de-France conseille, accompagne et forme les générations futures d'artisans, les porteurs de projets, les chefs d'entreprise et les salariés de l'Artisanat.

Grâce à une pédagogie résolument tournée vers les enjeux de demain, un enseignement de qualité, des interventions d'artisans en activité et des plateaux techniques modernes, la CMA Hauts-de-France forme dans le respect des valeurs et savoir-faire artisanaux, dans des métiers aussi diversifiés que l'alimentaire, les services, l'hôtellerie restauration, l'automobile, le bâtiment, le commerce...

Premier centre de formation des Hauts-de-France, la CMA Hauts-de-France est un véritable tremplin vers l'emploi. Dans près de 40 antennes et 22 centres de formation qui accompagnent chaque apprenti ou apprenant, l'établissement accueille, depuis le 1er janvier 2024, 8 300 apprentis. La CMA Hauts-de-France forme ainsi à plus de quarante métiers. Nos apprentis sont incités à se dépasser en participant régulièrement à divers concours, coachés par les meilleurs formateurs dans des conditions optimales.

Consciente de l'évolution des métiers et des réalités terrain, la CMA Hauts-de-France propose de nombreuses formations de perfectionnement métiers et de développement des compétences transversales. L'objectif : permettre à chacun de se former tout au long de sa carrière professionnelle.

Les équipes de la CMA Hauts-de-France accompagnent dans la proximité les artisans et les futurs artisans dans toutes les étapes de la vie entrepreneuriale : de la création à la transmission en passant par la formation et toutes les étapes du développement de l'entreprise.

<https://www.cma-hautsdefrance.fr/>

Président : Laurent Rigaud

Contact presse : Dominique JEZEGOU, Chef de projet éditorial : 06 69 93 76 80
d.jezegou@cma-hautsdefrance.fr